

**Allocution de Son Excellence Nelson Mandela
au Sommet des Négociations de Paix sur le Burundi,
Arusha, 21 Février 2000
(In extenso)**

Messieurs les Chefs d'Etat,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, je voudrais, au nom de la Médiation et , je l'espère, en votre nom à tous, présenter mes condoléances les plus sincères à M. Léonard Nyangoma, dirigeant du CNDD, qui a perdu son frère, sa belle-soeur et trois enfants dans un attentat à la grenade contre sa maison. La catastrophe détruit certaines personnes. D'autres se font la catastrophe. Elles peuvent faire de la tragédie une épreuve. Et je ne doute pas que M.Léonard Nyangoma saura être un véritable modèle dans ces circonstances tragiques.

Je voudrais aussi, devant les Chefs d'Etat ici présents, répéter mes propos du mois dernier, et rappeler que le Mwalimu Nyerere a fait un excellent travail en tant que médiateur, au point qu'il ne nous reste plus qu'à y mettre la dernière main, ce dont nous lui sommes vivement reconnaissants.

J'aimerais maintenant vous présenter aux uns et aux autres les travaux des différentes commissions qui ont été constituées et les questions que chacune d'elles examinent. Mais tout d'abord, je voudrais faire quelques observations d'ordre général.

Comme je l'ai dit le mois dernier à certains d'entre vous, le problème du Burundi est généralement perçu comme étant lié à l'absence de dirigeants d'envergure, capables d'apporter la paix et l'unité dans le pays et qui soient en mesure de sauver les civils innocents qui sont actuellement massacrés.

Des observateurs politiques sérieux ont fait valoir que tous les partis politiques, sans exception, participent à ces négociations, s'intéressent avant tout à leur propre pouvoir, à leurs intérêts égoïstes, au lieu de ceux de la nation tout entière. On fait valoir aussi qu'aucun des dirigeants participant aux négociations n'a conscience de l'importance vitale du compromis, qu'il y a une absence totale de sentiment d'urgence, même si des innocents continuent d'être massacrés par milliers. On dit que jusqu'à présent, les dirigeants ne font que perdre leur temps, gaspiller de l'argent et laisser s'échapper l'espoir.

Ainsi que mon prédécesseur l'a signalé, ils ne sont pas sensibles à la générosité de l'offre et des contributions des donateurs. Ils voudraient faire traîner indéfiniment ces négociations. Ce sont là de graves allégations qui ternissent considérablement l'image de tous ces dirigeants.

C'est toutefois avec ouverture d'esprit que j'ai accepté les fonctions de médiateur. Je me forgerai finalement une opinion sur la base de ce que j'aurai observé au cours des débats. Mais je suis sûr d'une chose, d'une chose que nul ne saurait nier, c'est que les dirigeants burundais sont très instruits et sont compétents, et qu'il s'agit, d'une manière générale, d'hommes et de femmes intègres.

J'ai dit qu'ils sont très instruits. Sait-on par exemple que le président Buyoya a suivi une formation de plus de cinq ans à Bruxelles, en France et en Allemagne. On ignore souvent que

parmi les dirigeants venus ici négocier, il n'y a pas moins de six ingénieurs, qu'il y a deux médecins, un mathématicien, un économiste, un diplômé en littérature française, un biologiste et un sociologue. Avec pareilles qualifications, les dirigeants burundais peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs, non seulement d'Afrique, mais du monde entier.

Au cours des entretiens que j'ai eus aujourd'hui avec certains partis, j'ai découvert qu'il y avait des professeurs d'université; l'un d'eux a créé une université, qui existe depuis douze ans. Il y a un interprète qui a été professeur, il y a un ancien conseiller économique du Président François Mitterrand et des ambassadeurs qui ont représenté le pays dans les ambassades prestigieuses comme Washington, l'Allemagne et la France, entre autres.

A la lecture des documents d'information et sur la base des entretiens que j'ai eu avec certains observateurs, il est clair qu'il y a parmi les négociateurs ici présents plusieurs dirigeants qui sont entrain de s'affirmer, qui recherchent sincèrement la paix, qui ont une approche constructive, qui sont animés d'un sentiment d'urgence, qui ont refusé de se laisser manipuler par des éléments extérieurs pour massacrer leurs frères et soeurs et qui comprennent que seuls le travail d'équipe, l'action concertée et la coopération, et non pas la rivalité, peuvent apporter la paix au Burundi. C'est le sentiment d'urgence de ces dirigeants dévoués qui nous permet d'espérer qu'une solution stable sera trouvée tôt ou tard.

Passons maintenant aux quatre commissions et à la cinquième commission qui reste à constituer. La première Commission s'occupe de la nature du conflit burundais. Cette période est subdivisée en trois phases: la période précoloniale, la période coloniale et la période postcoloniale. Les membres de cette commission se sont mis d'accord pour constituer deux autres commissions: une commission d'enquête internationale et une commission nationale de la vérité et de la réconciliation. Le mois dernier, j'ai émis des réserves, me demandant si un petit pays en développement, pratiquement dénué de toutes ressources, a besoin de ce double emploi. Dans plusieurs pays que nous avons étudiés, pendant que nous négocions avec le régime d'apartheid, des pays relativement plus prospères, ils n'ont qu'une commission, à savoir la commission nationale de la vérité et de la réconciliation. Cette commission fait tout ce que les deux commissions sont censées faire. J'ai donc des réserves et je me demande si ce double emploi est nécessaire, dans un pays qui est petit par son étendue géographique et par la taille de sa population, et qui est sans ressources.

On m'a expliqué que la première de ces commissions, la Commission d'enquête internationale, ne sera pas financée par le Burundi, mais bien par des bailleurs de fonds internationaux. Nous pourrions pourtant économiser cet argent pour le consacrer au développement du Burundi. Mais c'est une question qui ne relève que des dirigeants burundais. Je ne sais pas s'ils veulent économiser des ressources pour s'attaquer au problème de la pauvreté dans leur pays. Il se trouve que les délégués n'ont pas pu se mettre d'accord sur la question de l'amnistie. Ce matin, lorsque je me suis entretenu avec sept dirigeants d'organisations politiques différentes, je les ai exhortés à accepter la question de l'amnistie et de l'examiner sérieusement et sous tous ses aspects. Il nous faut établir une distinction entre les personnes qui ont commis des délits dans le cadre de la défense des buts et objectifs de leur organisation ou de leur communauté. Mais ceux qui ont commis des crimes de génocide, des crimes de guerre, des coups d'Etat et des crimes contre l'humanité doivent répondre de leurs actes. N'oublions pas que nous devons aborder la question de l'amnistie selon les deux perspectives. Du point de vue de ceux qui ont commis les crimes et de celui des familles des victimes. A moins de pouvoir amener tout le monde à répondre de ces actes, il n'y aura jamais de paix et de stabilité véritables au Burundi. Et c'est une question que les dirigeants doivent examiner très soigneusement.

Pour ce qui est de la Commission 1 sur la nature du conflit burundais, l'un des facteurs cruciaux est indubitablement le fait que, sur une population de six millions d'habitants, une minorité de 14 à 15% monopolise le pouvoir politique, le pouvoir économique et l'armée. Tant que cette situation perdure, il ne saurait jamais y avoir de paix et de stabilité. Il incombe aux dirigeants de serrer les dents et d'aborder cette question.

La Commission II s'occupe de la démocratie et de la bonne gouvernance. Il y a désaccord au sujet du mode d'élection présidentielle. Pour ce qui est des élections à l'Assemblée nationale, les partis se sont mis d'accord sur des principes très généraux d'un suffrage universel direct, sur la base de la représentation proportionnelle. Mais en fait, trois positions se sont dégagées:

- Il y a ceux qui disent " une personne, une voix", conformément aux principes appliqués dans un monde démocratique;
- Il y a ceux qui veulent que des élections soient basées sur l'appartenance ethnique, les trois groupes, les Hutu, les Tutsi et les Twa, chacun d'eux devant élire ses représentants au Parlement.
- Mais il y a aussi une troisième opinion, selon laquelle nous devrions adopter la pratique des pays démocratiques. Il nous faut toutefois prendre en compte la situation du Burundi. Il ne s'agit pas de commencer par imposer un mode de scrutin sans avoir procédé aux préparatifs nécessaires. Il doit de ce fait y avoir une combinaison de la formule " une personne, une voix" et de la représentation des groupes. Et c'est la question que j'ai posée une fois de plus aux délégués, aux dirigeants, que j'ai vus aujourd'hui. Mais les détails seront élaborés par la commission compétente.

Les différences concernant les pouvoirs locaux font également l'objet d'un long débat. Mais malheureusement, c'est l'impasse totale pour ce qui est de la transition. Certains parlent de six mois, d'autres de cinq ans. Et puis il y avait au départ ceux qui disaient que la période de transition devait durer dix ans. Mais ils sont revenus sur leur position et parlent de cinq ans. Pour d'autres, la transition devrait durer de deux à trois ans. Mais surtout, il y a la question controversée de la direction de la transition. Lorsque vous soulevez cette question, les dirigeants pensent généralement avec leur sang plutôt qu'avec leur cerveau. Cette question est devenue extrêmement difficile. Mais je suis convaincu que nous avons des dirigeants qui se sont déjà affirmés et certains qui sont entrain de s'affirmer et qui commencent à s'attacher à la manière de servir la nation burundaise au lieu de leurs ambitions personnelles.

Nous en arrivons à la Commission III, qui s'occupe de la paix et de la sécurité pour tous. Le fait nouveau déterminant a été que l'on a enfin abordé la question de l'intégration des forces rebelles dans l'armée, lorsque le gouvernement a accepté que cet élément soit examiné. C'est un problème que les dirigeants avaient éludé, mais ils l'ont désormais amené à la table des discussions.

Comme je l'ai dit, le Burundi compte environ six millions d'habitants, dont 84% de Hutu, 15% de Tutsi et 1% de Twa. Les Tutsi dominent les institutions politiques, l'armées et l'économie. On a cherché à dissimuler cette situation en introduisant quelques Hutu dans certaines structures. Mais nul ne saurait nier que les institutions publiques et l'économie du pays sont monopolisées par une minorité de 14%. On ne saurait tolérer cela.

Le défi, en général et en particulier, que constitue l'intégration consiste à répondre aux demandes de la majorité hutu tout en prenant en compte les préoccupations et l'insécurité d'une infime minorité. Voilà les deux faces de la médaille. Si vous ne faites droit qu'aux aspirations des Hutu, vous n'aurez pas la coopération des autres. Mais si vous répondez aux attentes de la majorité ainsi qu'à celles des Tutsi, vous pouvez espérer faire des progrès. J'ai été heureux ce matin de constater que les différents dirigeants eux-mêmes comprenaient la situation, en disant que le point de départ devrait être que l'armée, par exemple, devrait être composée à 50% de Hutu et à 50% de Tutsi, parce qu'ils pensent que nous devons nous assurer la coopération tant des Hutu que des Tutsi. Cette position ne satisfera peut-être pas les Hutu, mais il leur faut procéder à un compromis si nous voulons aller de l'avant.

Le Président et le Vice-Président de cette commission sont le Père Zuppi et le Général Msondo. Ils ont rédigé un projet de compromis sur la composition des nouvelles forces de défense nationale du Burundi. Ils proposent notamment que les forces de défense nationale soient composées de membres des forces actuelles, de membres militaires des organisations politiques ainsi que les membres de la société civile qui souhaitent s'enrôler. Les membres des forces actuelles de défense nationale ainsi que les combattants des mouvements politiques bénéficieront généralement d'une amnistie politique pour les crimes commis du fait que leur participation au conflit. Mais pas pour les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et la participation à des coups d'état, comme je l'ai déjà dit.

L'ouverture dont fait preuve le gouvernement concernant la question de l'intégration fait suite à la déclaration que le président Buyoya a faite récemment et publiquement, selon laquelle l'accord d'Arusha apporterait nécessairement des changements, y compris dans l'armée. Il y a cependant la question qui a suscité une condamnation quasi universelle et entraîné de vives répercussions, je veux parler de la question des camps de regroupement, où des milliers d'innocents ont été jetés et qui sont considérés comme d'immondes camps d'internement. Ni à l'intérieur ni à l'extérieur du Burundi on ne saurait trouver la moindre justification de cette violation des droits de l'homme.

Les chefs d'Etat de cette région n'ont cessé de marteler un point, à savoir que ce processus doit être ouvert à tous. Il doit comporter, non seulement le Gouvernement et l'Assemblée Nationale et les seize partis politiques qui négocient, mais aussi les groupes rebelles qui sont sur le terrain, car il ne saurait y avoir aucune garantie que si ces 18 prennent une décision à l'unanimité, cette décision sera respectée et que les groupes rebelles s'y plieront. Ce sont les gens qui massacrent des civils innocents, des enfants, des femmes, les personnes âgées et les handicapés. Si nous ne les associons pas au processus, il nous sera extrêmement difficile de prendre une décision qui mettra un terme à la violence contre les innocents. Il y a aussi la question des droits de propriété de ceux qui ont quitté le Burundi et y retournent. Il faudra aborder cette question, quelle que soit la loi en vigueur, qui pourrait autoriser des personnes à conserver des biens appartenant à autrui, au bout d'un certain temps.

Mais ce que j'ai trouvé d'encourageant dans les documents d'information récents ainsi que parmi les sept partis que j'ai vus aujourd'hui, c'est l'admission du fait que les crédits dont nous disposons ne sont pas inépuisables. En fait, la Médiation m'a informé que nous n'avons suffisamment de fonds que pour cette session et qu'après cela, il nous faudra quémander des crédits supplémentaires. De ce fait, il est absolument indispensable que nous prenions des décisions au cours de cette session.

Trois partis politiques et maintenant nombre des partis politiques que j'ai vus ce matin sont convenus qu'il reste une proposition de compromis de la Médiation sur toutes ces questions: Commission I, Commission II, Commission III et Commission IV. Des propositions de compromis que les dirigeants examineront ensuite. Et beaucoup d'entre eux, surtout ceux que j'ai rencontrés aujourd'hui, estiment que le moment est venu de clore ce processus par un accord qui puisse susciter un large appui. Qu'un accord à Arusha constituera pour nous un formidable défi. Même si nous nous mettons d'accord avec les partis au cours des pourparlers, avec les groupes rebelles, il nous faut préparer le terrain au Burundi. Nous devons être à même de mobiliser le pays tout entier et de le mettre sens dessus dessous. Nous devons rendre compte aux masses populaires, car ce sont en fait nos mandants. Il faut qu'elles puissent accepter et appuyer les décisions que nous avons prises et nous aurons ainsi évité de devoir quasiment les leur imposer, si bonnes soient elles.

Je voudrais remercier les Chefs d'Etat et les autres personnalités présentes car nous envoyons un signal clair au Burundi: les dirigeants des Grands lacs et les dirigeants de la zone de la SADC vous appuient sans réserve. Nous devons éviter de parler de voix différentes de quelque chose qui exige une voix unanime. Ce qui se passe au

Moyen-Orient, par exemple, on voit un pays, les Etats-Unis d'Amérique, prendre une initiative. Dans le même temps, la France prend une initiative différente, qui sape les efforts des Etats-Unis. La Russie entre en scène et dit: dans trois ans, je vais convoquer une réunion du Moyen-Orient, de tous les Arabes. Pas de coordination. Voilà 25 ans qu'ils essaient d'instaurer la paix dans la cette région. Ils n'y sont pas parvenus parce qu'ils considèrent la question de l'instauration de la paix au Moyen-Orient non pas comme un problème des pays arabes et d'Israël, mais ils cherchent à en tirer gloire; ils veulent que ce soit leur pays qui apporte la paix dans la région. Il ne s'agit pas de la paix au Moyen-Orient, il s'agit des intérêts des pays particuliers qui sont impliqués. En réunissant les dirigeants de cette région et de la zone de la SADC, nous faisons savoir clairement que vous êtes assez grands pour comprendre que nous devons parler d'une seule voix, surtout lorsque des innocents meurent. C'est pourquoi nous sommes reconnaissants de la réaction que nous avons reçue.

Je sais, certains vont dire: le Président Obasanjo n'est pas là, le Roi Fahd n'est pas là. Nous n'avons jamais recherché la quantité. Ce qui nous intéresse, c'est la qualité. Si nous avons invité ces Chefs d'Etat, c'est parce que nous savons qu'ils peuvent nous apporter la qualité. Mais les dirigeants qui sont présents sont parfaitement capables de fournir ce service de qualité qui nous est indispensable pour instaurer la paix.

Et beaucoup de mes doutes se sont dissipés, que mes collègues ici présents, les dirigeants du Burundi qui, malgré les critiques qui ont été formulées, par des observateurs politiques sérieux, je crois néanmoins que ces dirigeants sont capables de se montrer à la hauteur de la situation et mes vues, mes espoirs, sont sortis renforcés des discussions que j'ai eues ce matin. C'est pourquoi je suis convaincu que nous accomplirons tôt ou tard un pas décisif.

Je vous remercie.